



CSA du 24 septembre 2025

Déclaration Liminaire :

Monsieur le Directeur des Services Judiciaires,

Nous tenons tout d'abord à apporter tout notre soutien à la communauté judiciaire de Toulon éprouvée ces derniers mois. Un suicide à son domicile d'un attaché de justice, notre collègue avant-hier, une collègue contractuel remerciée en pleine dépression. Cela nous interroge beaucoup sur le climat qu'il règne dans cette juridiction.

➤ Monsieur le Directeur, ce CSA DSJ s'ouvre avec un ministre démissionnaire, une justice qui continue de fonctionner malgré l'incertitude politique qui règne et sans budget à cette heure. A qui devons-nous, de faire tourner cette direction ? Aux fonctionnaires, attachés de justice, contractuels et magistrats, et à leur dévouement de chaque instant.

FO GREFFE tient à saluer le dévouement de l'ensemble des collègues.

Qu'ont-ils en retour ? Une nouvelle forme de mépris qui s'instaure. Un CIA qui NE couvre pas les besoins peu importe sa catégorie, un corps des directeurs sans aucune communication du DSJ.

La communication doit venir de VOTRE part auprès des OS.

SDRHJ pare comme elle le peut, nous ne doutons nullement de son engagement, mais que diable Monsieur le Directeur communiquez.

N'entendez-vous pas dans les juridictions gronder la colère des directeurs qui ont peur de voir passer sous le billot du changement de gouvernement leur réforme. En parallèle les agents voient les magistrats obtenir leur 3^{ème} grade. Pensez-vous faire vivre longtemps cette communauté de travail sans communiquer de manière plus claire et sans langue de bois.

L'appel de l'intersyndicale à la grève le 18 septembre 2025 a été fortement suivi et démontre les inquiétudes de nos collègues qui, quoi qu'en pense certains, ne pourront être remplacés par une intelligence artificielle. Il va même falloir sans doute recruter au regard des dispositions prévues concernant le contrôle de cette IA. Car, oui, il va falloir être extrêmement vigilant quant à son utilisation.

➤ La mise en place de l'IA ne doit pas se faire au détriment de l'humain qui reste au cœur de nos métiers de justice. A aucun moment le coût de l'IA n'est évoqué. Encore une fois quels moyens allons-nous mettre, serons-nous dans une version MAC GYVER ou les agents bricoleront comme ils pourront comme à chaque réforme de ce ministère ?

Des idées, ça, il y en a, la réalisation c'est autre chose. Mais ce n'est pas grave l'intendance suivra.



L'OPEN DATA, l'IA nous amènent à vous poser : quid des flux, des serveurs qui vont encore faire souffrir nos juridictions nationales et au surplus ultramarines qui ont déjà du mal à faire fonctionner correctement et régulièrement les applicatifs métiers ? Et surtout quel est le cout financier de tout ceci ?

➤ Autre point à l'ordre du jour, le nouveau parquet spécialisé, quelles sont encore les juridictions qui vont voir partir leurs ouailles sans être remplacées ? Le choix de PARIS démontre aussi le peu de volonté de décentralisation de nos gouvernants. Quelle étude d'impact a été réalisée, combien cela concerne d'ETPT. **A chaque réforme nous n'avons de cesse de vous réclamer toujours et encore du concret.**

➤ Nous observons enfin que si la Cour des Comptes a pu rendre, dans un délai raisonnable, en mai 2021, un rapport sur les plans de continuité d'activité des juridictions judiciaires pendant la crise COVID, le temps n'est pas le même au sein des services judiciaires. Il nous est présenté seulement aujourd'hui, 24 septembre 2025, le 1^{er} PCA-Type valant seulement pour certaines juridictions.

Bien entendu, **sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives**, qui pourtant, au nom des personnels, auraient sans doute de nombreuses choses à faire valoir dans le but de pouvoir faire constater ce qui n'a pas marché pendant la crise au niveau des agents de greffe et d'améliorer ce PCA-Type.

FO GREFFE réclame communication de ces travaux afin de pouvoir en analyser la pertinence et l'efficacité.

FO GREFFE ne se contentera jamais de pseudo réunions de concertation ou tout est déjà décidé ; le dialogue social ne doit pas être qu'un vain mot ; il se travaille mais encore faut-il le vouloir !

La communication est l'oxygène de toute relation.

La communication est essentielle, Monsieur le Directeur, pour construire des ponts plutôt que des murs.

